



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L' AISNE

PRÉFECTURE

LAON, le 23 SEP. 2019

Cabinet du Préfet – Service des Sécurités
Pôle représentation de l'État

Affaire suivie par : A.DESSAINT
Tél. : 03.23.21.83.53

Mél. : pref-representation-etat@aisne.gouv.fr

Le Préfet de l'Aisne

à

Mesdames et Messieurs les maires des communes du
département de l'Aisne
(*en communication à Mesdames et Messieurs les sous-préfets*)
Mesdames et Messieurs les chefs des services déconcentrés
de l'État
Messieurs les agents de sécurité de la préfecture

Objet : Pavoisement des édifices publics le 25 septembre 2019.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, conformément aux instructions de Monsieur le Premier Ministre, tous les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises le mercredi 25 septembre 2019, à l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Nicolas BASSELIER